



# DOSSIER PER

## Notre action

Etablissement du dossier PER et bilan fourrager PLVH

## Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Le client obtient les documents à fournir aux organismes de contrôle (Fiches 1 à 4 du dossier PER, éventuellement bilan fourrager PLVH)
- ✓ Le client connaît les mesures à mettre en œuvre pendant l'année pour respecter les règles PER et éventuellement bénéficier de la contribution PLVH

## Quels sont les documents remis ?

- Dossier PER (Fiches 1 à 4) et bilan fourrager PLVH pour l'année de contribution
- Bilan de fumure et bilan fourrager PLVH prévisionnel
- Courrier personnalisé contenant notamment, la liste des parcelles devant faire l'objet d'une analyse de sol dans l'année et la quantité d'engrais qu'il est possible d'utiliser sur la campagne.

## Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Mon exploitation répond-elle aux conditions de la PLVH ? Si non, quelles modifications dois-je prévoir pour en bénéficier ?
- Je souhaite transmettre un dossier PER conforme à l'organisme de contrôle (AJAPI/CAREA)
- Mon assolement répond-il aux exigences relatives au nombre de cultures ?
- Quelle quantité d'engrais du commerce puis-je utiliser cette année ?

## Combien ça coûte ?

1 à 3 heures, selon la complexité de la situation, au tarif horaire de la FRI <sup>(1)</sup>  
*Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.*

## Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Recensement des parcelles
- Décompte Anicalc
- Copie des factures d'achat/vente de fourrage, paille et concentrés
- Copie des factures d'achat d'engrais du commerce
- Reprise/Cession d'engrais de ferme dans Hodoflu

## Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Planification de la fumure de l'exploitation
- Appui administratif aux tâches de recensement agricole

## Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Brieuc Lachat